



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2018

## Face au risque d'une médecine à deux vitesses, les allergologues se mobilisent pour garantir l'accès aux traitements de désensibilisation

À l'occasion du Congrès francophone d'allergologie (CFA) qui se tient à Paris jusqu'à la fin de la semaine, la communauté allergologique réaffirme sa détermination à permettre l'accès des patients allergiques aux traitements de désensibilisation face à la menace d'une baisse de remboursement à la suite d'un récent avis de la Haute autorité de santé.



*“Engagés pour l'accès aux traitements”*

*“Alors que l'on assiste à une explosion du nombre d'allergiques en France, il n'est pas pensable que les pouvoirs publics puissent abaisser le remboursement de la désensibilisation”, aujourd'hui seul traitement qui agit sur la cause de la maladie et qui empêche l'aggravation de la pathologie, annonce Isabelle Bossé, présidente du SYFAL. “Chaque jour, nous voyons à l'hôpital et dans nos cabinets des patients allergiques sévères pour qui la désensibilisation constitue le seul traitement permettant l'amélioration de leur qualité de vie. Si le niveau de remboursement était abaissé, comme le préconise dans un récent avis la HAS, plus de la moitié des allergiques ne pourront plus être désensibilisés.”,*

prévient Jocelyne Just, présidente de la Société Française d'Allergologie. "L'accessibilité au traitement ne serait plus garantie pour tous ceux qui en ont besoin", poursuit-elle.

**Les allergologues annoncent aujourd'hui leur mobilisation pour contribuer à la définition d'un cadre d'évaluation spécifique et adapté aux allergènes préparés spécialement pour un patient (APSI). Il sera fondé sur :**

- **Des études cliniques et méta-analyses**
- **Des études observationnelles et de suivi en conditions réelles d'utilisation.**

**"Ce cadre d'évaluation n'existe pas aujourd'hui. Nous, allergologues, nous unissons pour le construire et participer à une meilleure connaissance de la désensibilisation, pour démontrer avec des chiffres et retours d'expérience la nécessité de ces traitements pour les patients souffrant d'allergies sévères",** annonce la communauté allergologique.

### Une enquête auprès des patients déjà lancée

**Une enquête auprès des patients allergiques** en cours de désensibilisation est d'ores et déjà en cours depuis janvier 2018. Le questionnaire est disponible [en ligne](#) et dans les cabinets des professionnels de santé. Son objectif : évaluer l'amélioration de leur qualité de vie depuis le début du traitement. Parmi les premiers retours, 63,3% d'entre eux estiment qu'elle s'est améliorée. 18,9% n'ont plus aucune gêne<sup>1</sup>.

*"Cette recommandation de la HAS nous incite plus que jamais à mobiliser tous les outils d'évaluation que nous avons à disposition, pour pouvoir continuer d'assurer aux patients la meilleure prise en charge possible en fonction de leur pathologie",* affirment les allergologues.

#### **La désensibilisation en bref :**

- 300 000 patients allergiques suivent un traitement de désensibilisation
- Près d'un Français sur trois est atteint d'une ou plusieurs formes d'allergies
- Le choix du traitement fait suite à un bilan allergologique réalisé par l'allergologue. Il peut s'appliquer à tout type de personne souffrant d'allergies sévères. Selon les consensus internationaux, les enfants peuvent être désensibilisés dès 5 ans.
- L'allergie est une réaction inappropriée de l'organisme à une substance donnée (allergène). La désensibilisation consiste à habituer peu à peu l'organisme à cet allergène pour éviter cette réaction anormale de défense du corps.

*Par : Association française pour la prévention des allergies (AFPRAL), Association nationale de formation continue en allergologie (ANAFORCAL), Asthme & Allergies, Fédération française d'allergologie (FFAL), Société française d'allergologie (SFA), Syndicat français des allergologues (SYFAL)*

<sup>1</sup> Résultats au 05.03.2018 (3175 réponses)

--

**Contact presse :**

Camille KLEIN : 01 49 09 25 72 / [camille.klein@tbwa-corporate.com](mailto:camille.klein@tbwa-corporate.com)

**Contact presse 13<sup>ème</sup> Congrès francophone d'allergologie :**

Marie-Caroline LAFAY : 06 16 56 46 56 / [mclafay@gmail.com](mailto:mclafay@gmail.com)